



académie d'aix-marseille



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Direction de l'Analyse, des  
Études et de la Communication  
Serge *ICHCHOU*

Inspection Pédagogique  
Régionale  
Agnès *LEVICKY*

**NG& I-12/155**

Septembre 2012

## Note de Conjoncture & d'Information

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE - RECTORAT

# Les compétences linguistiques en fin de 5<sup>ème</sup>

Résultats de l'évaluation de juin 2012

**EVALUATION DES COMPETENCES EN LANGUES VIVANTES  
DES ELEVES EN FIN DE 5EME**

### Historique

L'académie d'Aix-Marseille a procédé en mai et juin à l'évaluation en fin de 5<sup>ème</sup> des 5 activités langagières (l'expression orale en interaction et en continu étant considérée comme une seule compétence). Cette évaluation a concerné l'allemand, l'anglais, l'arabe et l'italien et pour la première fois l'espagnol dans l'ensemble des collèges publics et privés de l'académie.

En fin de 5<sup>ème</sup>, 31579 élèves ont fait l'objet de l'évaluation ; parmi eux, 2569 ont été évalués dans 2 langues (dont 53 en espagnol, 105 en arabe, 465 en italien et 1946 en allemand). Eu égard aux absences et aux éventuelles difficultés techniques, les résultats collectés recouvrent 86% des élèves pour la compréhension écrite ou orale et 80% pour l'expression écrite ou orale; au final, pour 76% des collégiens de 5<sup>ème</sup>, on dispose des résultats complets pour chacune des quatre compétences évaluées.

### Objectifs

Les évaluations en langues élaborées par l'académie d'Aix-Marseille poursuivent un quadruple objectif :

1. Les élèves ayant commencé l'apprentissage d'une langue vivante à l'école primaire doivent en fin de palier 1 du collège - en fin de 5<sup>ème</sup> - atteindre le niveau A2 du CECRL dans la langue étudiée dès le primaire. Les évaluations en langues de fin de 5<sup>ème</sup> ont donc pour objectif général de situer les compétences au niveau A2 de l'ensemble des élèves de l'académie.
2. Ces évaluations ont également été conçues en fonction d'un contexte académique particulier. L'académie d'Aix-Marseille a en effet ouvert, depuis 2004, près de 150 sections bilangues. Les élèves scolarisés dans ces classes bénéficient en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>, en plus de l'anglais, de l'enseignement d'une 2<sup>ème</sup> LV (allemand, arabe, espagnol ou italien) – mais ont en 6<sup>ème</sup> en anglais et dans l'autre langue un horaire inférieur par rapport à leurs camarades qui n'apprennent que l'anglais – en règle générale, 3 heures pour chacune des langues contre 4 pour l'anglais seul. Il est donc nécessaire de vérifier quels sont les acquis réels des élèves dans ces conditions particulières d'apprentissage. Les élèves ont donc été évalués au niveau A2 du CECRL ou bien en anglais seul ou bien dans les deux langues étudiées, en allemand et anglais, arabe et anglais, espagnol et anglais, italien et anglais.
3. Tous les programmes de langues, de l'école au lycée, sont désormais adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues et imposent un enseignement de toutes les activités langagières. Lors de la session 2013 du baccalauréat, sera d'ailleurs introduite pour la première fois une évaluation de la compréhension orale et de l'expression orale. Les évaluations académiques en langues constituent donc un jalon précieux dans le parcours d'apprentissage en langues de nos élèves.
4. Les évaluations, archivées depuis 2006 constituent également une banque de données facilement accessibles pour l'ensemble des enseignants de langues de l'académie d'Aix-Marseille.

### Les barèmes

Les élèves ont été évalués selon un barème unique pour toutes les langues. Les grilles d'évaluation pour l'expression orale et l'expression écrite s'inspirent en grande partie des grilles nationales d'évaluation de l'oral au baccalauréat STG et au BTS électronique et BTS Comptabilité-gestion.

## Les résultats

Toutes langues confondues et a fortiori en anglais LV1 seul, les résultats en compréhension écrite (75%) ou orale (88%) restent globalement stables par rapport à 2011; ces résultats sont nettement supérieurs à ceux obtenus en expression écrite (61%) ou orale (64%). La forte progression enregistrée en expression écrite (+9 points) est encourageante mais la maîtrise de cette activité langagière reste encore insuffisante. Les résultats en expression orale connaissent, pour leur part, une baisse importante (-11 points). Ces deux dernières activités nécessitent un entraînement méthodique et rigoureux.

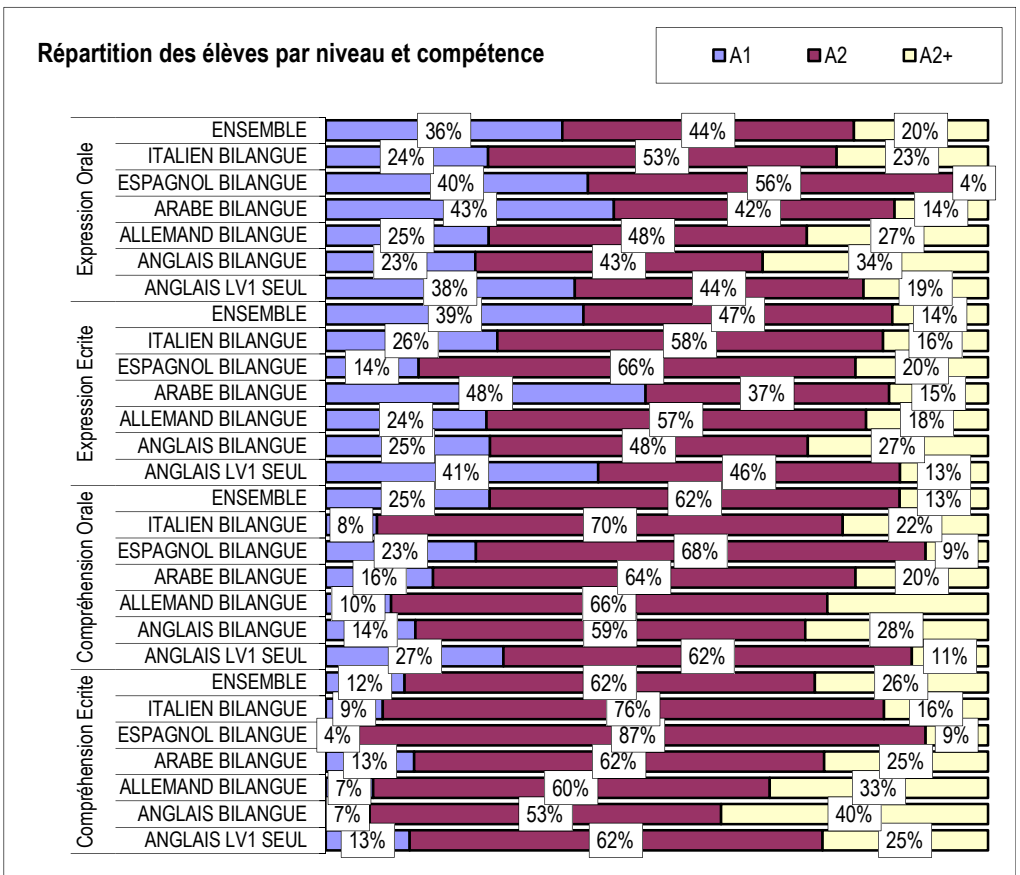
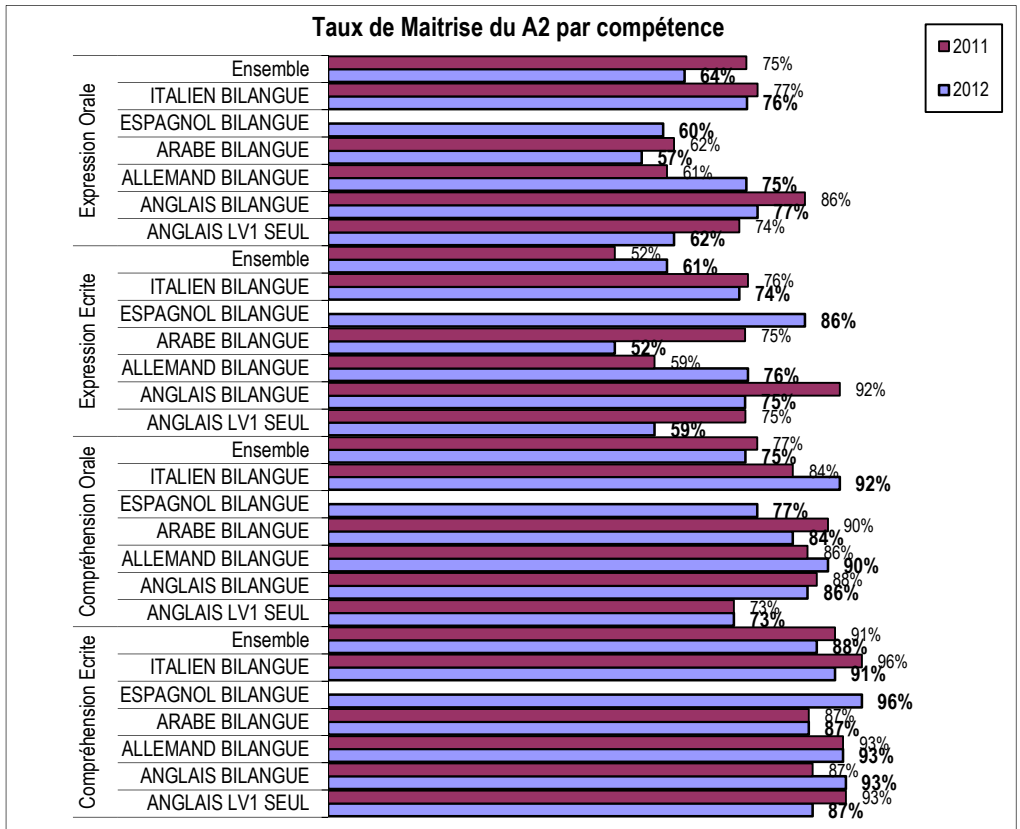
En allemand, le taux de maîtrise du niveau A2 en compréhension écrite ou orale se situe en moyenne aux alentours de 90%. Les résultats en expression écrite ou orale sont en très forte hausse (respectivement +17 et +14 points) et atteignent près de 75%.

En italien, les performances restent stables ou progressent et sont très satisfaisantes (75% en expression et plus de 90% en compréhension).

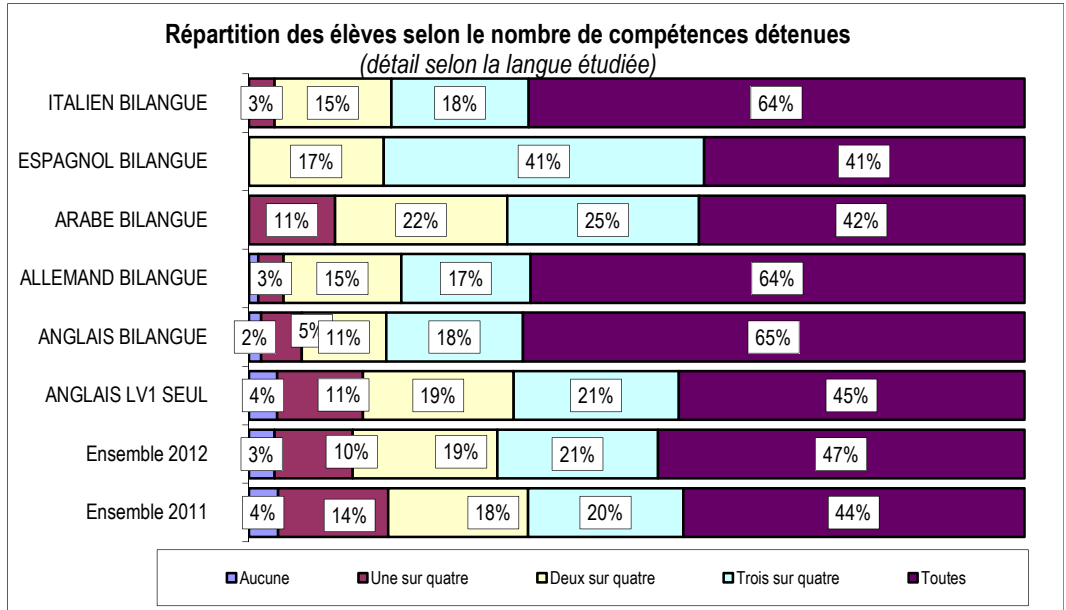
Compte tenu de la faiblesse des effectifs en arabe et espagnol, les résultats sont à interpréter avec précaution; on constate cependant, comme pour les autres langues, une réussite plus élevée en compréhension qu'en expression.

S'agissant de l'anglais enseigné en bilangue, le profil de réussite est comparable à celui des germanistes (en moyenne 75% en expression et autour de 90% en compréhension).

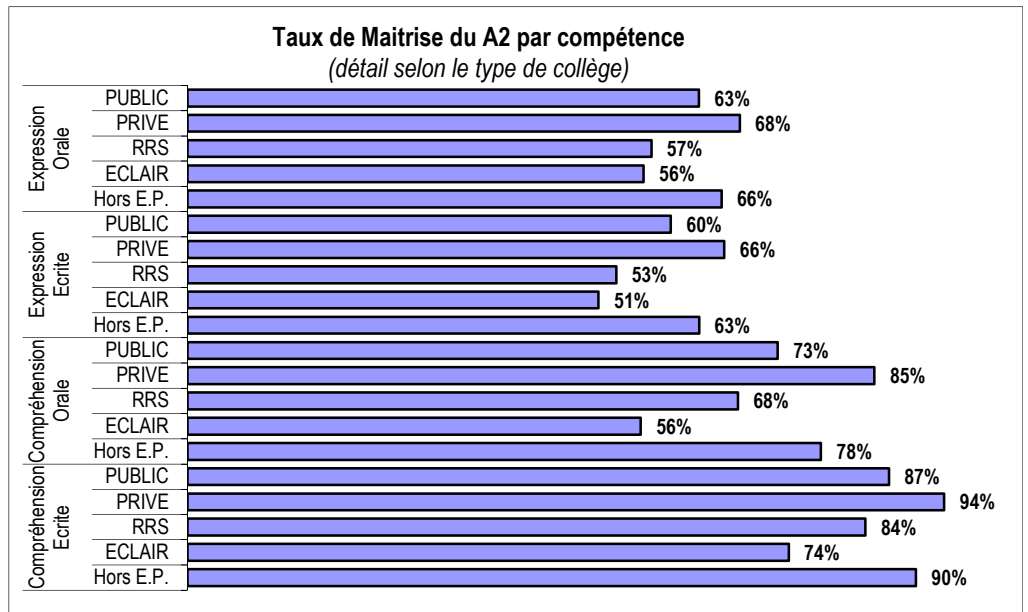
En conclusion, quelle que soit l'activité langagière retenue, les élèves des sections bilangues obtiennent des résultats en anglais supérieurs à ceux des élèves qui ne font que de l'anglais. Il est nécessaire de rappeler ici que les élèves de section bilangue ont choisi un parcours exigeant.



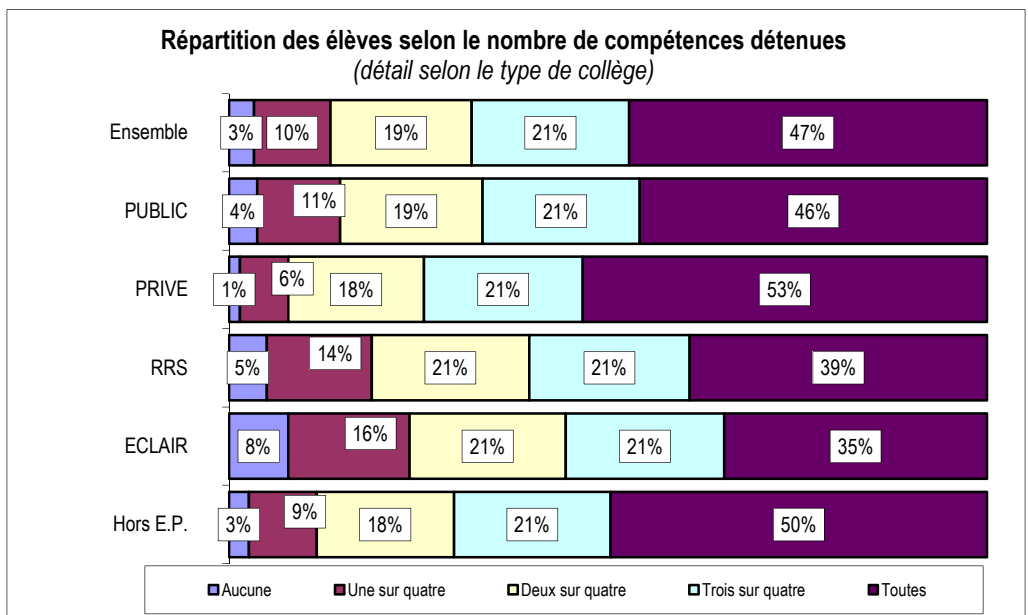
Toutes langues confondues, 47% (+3 points en un an) des élèves ont satisfait aux critères d'évaluation de l'ensemble des activités langagières. Une différence très marquée s'établit entre les élèves apprenant l'anglais, l'italien et l'allemand en bilingue et ceux qui n'étudient que l'anglais seul. En effet, les élèves bilingues obtiennent des résultats à peu près identiques quelle que soit la langue avec environ deux tiers des élèves détenant l'ensemble des compétences attendues soit un taux supérieur de 20 points à celui des élèves en anglais en langue unique (65% contre 45%).



Les établissements les plus difficiles, classés Eclair, ont des résultats inférieurs à ceux appartenant à un Réseau de Réussite Scolaire (RRS), ces derniers se situant eux-mêmes en deçà des collèges hors Education Prioritaire. Dans le même ordre d'idée, les collèges privés ont des résultats plus élevés que les établissements publics. C'est en compréhension orale que les écarts sont les plus marqués entre collèges de l'éducation prioritaire ou non mais aussi entre établissements publics et privés.

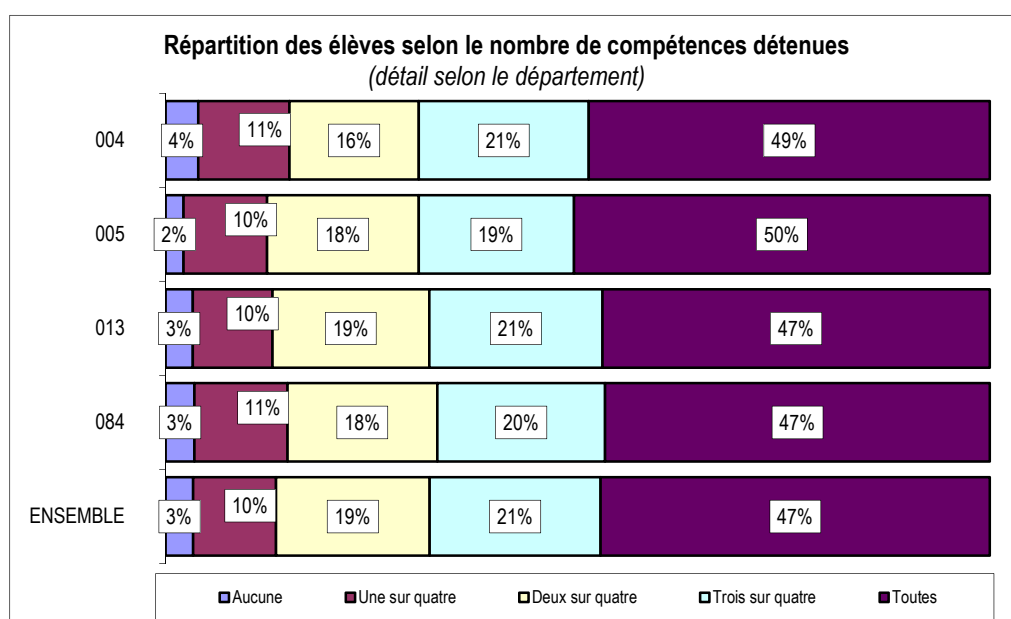
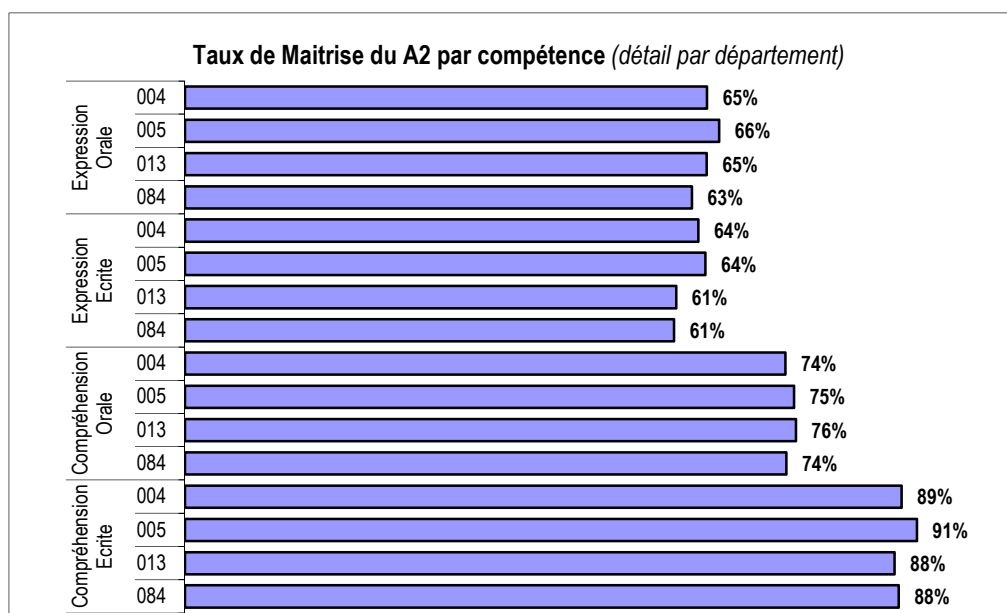


Au final, les élèves du privé sont 53% à détenir toutes les compétences soit 7 points de plus qu'en public (46%). Si 8% des élèves des collèges Eclair n'ont acquis aucune des quatre compétences, 35% les détiennent toutes et 56% en ont acquis au moins 3. En bilingue, plus de la moitié des élèves d'Eclair ou RRS ont toutes les compétences.



Par département, on observera que les collégiens des Hautes Alpes ont les résultats les plus élevés tandis que ceux du Vaucluse obtiennent des scores plus faibles.

Mais les résultats sont globalement très homogènes avec des écarts très peu importants d'un département à l'autre : la proportion d'élèves détenant toutes les compétences va de 47% à 51% tandis que celle des collégiens en maîtrisant au moins 3 va de 67% à 70%.



## Le niveau A2

Dans la mesure où cette évaluation avait pour objectif de situer les compétences de l'ensemble des élèves de l'académie en compréhension et en expression par rapport au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues Vivantes, il paraît utile de rappeler

- que la maîtrise du niveau A2 (défini comme « niveau de l'utilisateur élémentaire » ou « niveau de survie » dans le CECRL) correspond au niveau requis pour le socle commun de connaissances et de compétences et que « la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition de ce socle commun » (article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école)
- que le niveau A2 constitue le niveau à atteindre à l'issue du palier 1 au collège, c'est-à-dire en fin de 5<sup>ème</sup>.
- que la maîtrise du niveau A 2 dans une langue vivante étrangère suppose que le candidat ait atteint ce niveau dans les cinq activités de communication langagière (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale en continu et en interaction), chacune faisant l'objet d'une évaluation spécifique.

Dans un courrier en date du 18 janvier 2010, le responsable de la commission académique d'évaluation en langues demandait aux professeurs chargés d'évaluer leurs élèves de garder à l'esprit que le niveau A2 est un stade dans un continuum et qu'un élève peut être à mi-parcours dans le A2. Ceci met en évidence le fait que la frontière entre les niveaux est toujours un lieu subjectif. Il s'agit donc de ne pas se laisser abuser par un A1 ou un A2 à la frontière étroite, ce qui relèverait du scientisme. Dans cet ordre d'idées, un élève auquel on attribue le niveau A2 peut se situer à une hauteur différente dans l'échelle de compétence tout en ayant toujours le niveau A2: par exemple, pour la réalisation de la tâche, il peut se situer dans la partie la plus haute du niveau A2 sans pour autant atteindre le niveau B1, qui suppose un discours plus organisé, plus personnel, faisant ressortir un ou des points importants. Les supports et les tâches d'évaluation ont été systématiquement alignés en allemand et en anglais tant en compréhension qu'en expression. Les commissions d'élaboration des sujets ont veillé au calibrage des supports et des tâches par rapport au niveau A2. A titre purement indicatif la commission donne quelques indications sur la nature des supports, les tâches et les thèmes parmi lesquels elle a fait un choix:

### Compréhension de l'oral

Nature et difficultés	Thèmes	Ce que l'on exige
Discussion menée lentement et clairement articulée	Domaines de priorité immédiate	Repérer des expressions et mots porteurs de sens. Comprendre un vocabulaire très fréquent.
Annonces et instructions		Saisir l'essentiel
Emissions de radios, enregistrements. Courts passages.  Débit lent et langue clairement articulée.	Sujets courants et prévisibles, actualités	Comprendre et extraire l'information essentielle

### Compréhension de l'écrit

Types de lecture	A2
Comprendre l'essentiel	Dans tout texte ou courrier court rédigé dans une langue standard/ peut comprendre les informations essentielles d'ordre général
Sélectionner l'information pertinente	Dans la plupart des écrits simples (lettres, brochures, courts articles de journaux relatant des faits, programmes de télévision)  Trouver un renseignement spécifique dans un document courant  Trouver une information précise dans un texte simple et court
Reconnaître les différents types de textes	Reconnaître s'il s'agit d'un dialogue, d'un récit ou d'une description Reconnaître le type d'article (politique, culturel, fait divers.)



**Expression orale**

Nature et difficultés	Thèmes	Ce que l'on exige
Raconter une histoire Décrire un événement ou une activité en termes simples Décrire des projets Comparer des objets Faire des annonces Faire un bref exposé Répondre à des questions	Famille, autres gens, conditions de vie, activités scolaires, habitudes, occupations journalières	Simple liste de points Brièvement, dans une langue simple  Réponses simples à condition de pouvoir faire répéter et de se faire aider

**Expression écrite**

Nature et difficultés	Thèmes	Ce que l'on exige
Descriptions (environnement quotidien) Portraits de personnes familières Récits	Famille Gens réels ou imaginaires Conditions de vie Activités présentes ou passées, Expérience personnelle	Série d'expressions et de phrases Connecteurs simples Texte court et simple

**Apprentissage et évaluation**

Des typologies de tâches selon le niveau apparaissent très clairement dans le Cadre européen (par exemple en production orale : Décrire, présenter, comparer, raconter, faire des annonces et délivrer des messages, faire un exposé et répondre à des questions, justifier, expliquer, argumenter). Les descripteurs ont été rédigés selon ces catégories. L'adoption du Cadre européen nécessite que soient prises en compte les typologies de tâches qu'il présente et les éléments de progression qu'il propose pour enseigner et évaluer de façon pertinente

Il faudra cependant, plus qu'aujourd'hui encore, bien avoir à l'esprit qu'apprentissage et évaluation sont deux choses différentes. En apprentissage, la notion de progression implique l'idée d'amener progressivement l'élève vers le niveau supérieur. Dans cette perspective, il n'est pas souhaitable de le cantonner dans le type de tâches et de supports qui caractérisent un niveau donné, mais au contraire de lui proposer une gamme de plus en plus large pour l'amener peu à peu à maîtriser les exigences du niveau supérieur. Autrement dit, il est important dans une situation d'apprentissage de ne pas cantonner les élèves à des tâches de niveau A2, mais au contraire de les faire progresser vers le niveau supérieur.

En revanche, en évaluation, si l'on veut évaluer par rapport à un niveau de compétences, A2 par exemple, il est indispensable de calibrer les supports et les tâches en fonction des descripteurs correspondant à ce niveau et d'avoir des critères qualitatifs précis et pertinents par rapport à ce niveau.